

ITINERAIRE TECHNIQUE DE PLANTATION

Avant de planter

Réfléchir à l'implantation :

- Anticiper le **développement final** des végétaux. Une haie ou un arbre implantés trop près d'un bâtiment peuvent vite devenir gênants.
- Connaître la législation : une haie non mitoyenne doit se tenir à **50cm de la limite de propriété ou à 2m** de celle-ci si sa hauteur est supérieure à 2m. Il existe également une réglementation stricte concernant les plantations en bordure de voirie.

Composition de la haie :

La composition de la haie dépend du **rôle** qu'on souhaite lui assigner : des végétaux bas pour une clôture basse, arbustes et arbres pour une haie brise-vent ou encore de nombreuses possibilités intermédiaires, avec ou sans arbres.

Les essences utilisées sont des **espèces locales** adaptées au milieu. Pour cela, il est important de tenir compte du climat, de l'exposition et de la nature du sol.

Le choix des fournitures

Les plants

Les plants utilisés ont couramment entre 1 et 3ans. Utiliser des plants jeunes à racine nue permet leur adaptation rapide au terrain d'implantation et limite au maximum les travaux d'entretien nécessaires à leur reprise. Pas besoin non plus de tuteurer les arbres : leurs racines poussent en même temps que la partie aérienne et garantissent un bon ancrage.

Dès réception, les plants doivent être conservés dans un endroit humide et frais. Si la plantation n'est pas prévue le jour même, ils sont mis en jauge dans un mélange sable-terre ou dans la terre afin de ne pas sécher ni geler.



Le paillage

Un paillage est nécessaire à la bonne croissance de la haie les 3 premières années : il limite la concurrence herbacée, réduit les pertes d'eau par évaporation et maintient les effets du travail du sol (aération et drainage).

Les produits

Le film plastique traité anti UV

Couramment utilisé pour sa facilité de mise en place, il ne se dégrade pas. Il doit être enlevé 4 ans après la plantation mais cette opération s'avère souvent difficile. En restant en place, il crée un sol stérile où toute germination devient impossible : si un plant meurt, il n'est pas remplacé naturellement et laisse un trou dans la haie.



Les paillages biodégradables

Ils présentent l'avantage de disparaître naturellement une fois la haie installée, ce qui est intéressant d'un point de vue écologique : la haie va accueillir une végétation venue spontanément et pourra se renouveler. Par contre, il faut être vigilant quant à la durée de vie du paillage choisi et accepter l'idée de sa colonisation rapide par les adventices.

On les regroupe en deux catégories :

Les fluides sont issus d'approvisionnement local car ils nécessitent le déplacement de gros volumes : 1m³ de paillis pour 5 mètres linéaires de haie. Il peut s'agir d'écorce de pin, de copeaux de bois ou encore de paille.

Attention ! Dans le cadre du programme de plantation, on recherche un bon effet paillant et non un rendu esthétique. Les produits utilisés sont très grossiers pour une décomposition lente et une bonne tenue au vent ; rien à voir avec les paillages de massifs d'espaces verts.



Les produits manufacturés se présentent le plus souvent sous la forme de toiles végétales livrées en

rouleau. Ils sont un bon compromis dans le cas de terrains pentus ou peu portants. Leur durée de vie dépend de leur composition et de leur épaisseur.



Les protections individuelles

Si la présence de gibier est importante, des protections individuelles peuvent être placées autour des plants, il peut s'agir :

- de protections contre les lapins_ On protège alors l'ensemble des plants
- de protections contre les dégâts de chevreuil_ On protège les arbres

Le planteur doit quand à lui penser à protéger la plantation de la dent des bêtes s'il a des vaches, brebis, chèvre ou encore des chevaux. Le plus simple est souvent la pose d'une double clôture, fixe ou électrique, à une distance suffisante des plants pour les préserver : à au moins 1m du pied des plants.



Planter en 3 étapes

1. Préparer le sol

C'est une étape capitale pour la réussite de la plantation. Elle garantit une bonne reprise des plants qui pourront s'installer et pousser rapidement tout en étant plus résistants aux maladies et sècheresses.

Désherber _ En été

Un désherbage l'été précédent la plantation facilite l'opération.

Matériel : girobroyeur ou pose d'un paillage agissant comme une couverture (paille, fumier, copeaux).

Ameublir _ A l'automne

L'objectif est d'ameublir la terre en profondeur (jusqu'à 80 cm) et de casser les horizons imperméables pour permettre aux racines de s'installer correctement.

Pour les sols profonds et/ou argileux : décompactage_ *Matériel* : décompacteur/sous-soleuse

Pour les autres types sols à l'exception des sols très légers : labour profond_ *Matériel* : Charrue, mini pelle ou motoculteur.

Sols très légers ou bien décompactés : pas de préparation spécifique nécessaire

Affiner les premiers centimètres_ Avant plantation ou pose du paillage



Girobroyeur



Sous-soleuse



Charrue



Herse rotative

Il s'agit d'émietter les mottes par bêchage pour faciliter le travail de plantation et augmenter l'efficacité du paillage.

Matériel : herse rotative, rotavator, covercrop ou motoculteur.

Petit + : apport d'un amendement organique (fumier, compost) au moment du labour

2. Planter_ De début décembre à mi mars (hors gel)

- Préparer le plant avant sa mise en terre : couper les racines sèches ou abîmées et réduire les tiges pour les arbustes. Penser à faire tremper dans l'eau les mottes des plants en godets,

Petit + : Praliner les racines au moment de planter (1/3 terre 1/3 bouse 1/3 eau)

- Veiller à ne pas enterrer la partie aérienne, bien disposer les racines et tasser légèrement la terre au pied du plant.

Attention : toujours protéger les racines pendant les manipulations, celles-ci sont très sensibles au soleil et au dessèchement.

3. Protéger les plants

Paillage

En fonction du produit choisi, on paille avant ou après plantation :

- Avant pour les films plastique et produits manufacturés. La pose du film plastique se fait avec une dérouleuse ou à la main. Dans ce dernier cas, on creuse 2 rigoles à un mètre d'espacement, on déroule et on recouvre le plastique.
- Avant ou après pour les fluides. La pose s'effectue sur une épaisseur de 15cm pour garantir l'effet paillant 3ans. Elle peut être mécanisée (godet, distributrice..) Pour la paille, il faut recharger chaque année pendant 3 ans du fait de sa dégradation rapide.

Remarque : le paillage permet de faciliter les entretiens, limite la concurrence des herbacées et améliore l'alimentation en eau. Il est obligatoire.

Clôtures et protections

Si nécessaire, la pose ultérieure de clôture ou de protections individuelles permet de protéger les jeunes plants du bétail ou de dégâts de gibier.

Entretien des jeunes plantations

Désherber_ Printemps/Été pendant 3 ans

Pour limiter la concurrence exercée par les adventices vis à vis de l'eau et de la lumière.

Dégager le pied des plants et le bord du paillage. Une fois que les plants dépassent les adventices, on peut accepter le développement d'une végétation spontanée qui viendra non plus concurrencer mais au contraire étoffer et enrichir la haie.

Arroser_ En été

Si les plants ont été plantés tard en saison (mars-avril) ou que l'été s'avère particulièrement sec.

Un ou deux passages dans l'été s'avèrent alors en général suffisants, en versant une bonne réserve d'eau au pied de chaque plant. Réalisation possible à la tonne à eau.

Attention ! Ne pas habituer les plants à un arrosage trop fréquent ou trop régulier car leurs racines ne se développent alors qu'en superficie et ceux-ci s'avèrent incapable de chercher par eux même l'eau en profondeur. Gare dans ce cas aux coupures d'eau !

Regarnir_ En hiver/ 1ère et 2ème année

Pour remplacer les végétaux qui n'ont pas pris, afin d'éviter de trop gros trous dans la haie.

Attention ! Certains plants semblent morts mais repartent souvent de la base du pied : ils ne sont pas à remplacer.

Recéper_ En hiver/ 2ème année

Le recépage a pour but d'épaissir la haie en augmentant la ramification des plants. Il est en général prévu 2 ans après la plantation mais il peut être décalé d'un ou deux ans si les plants ont du mal à s'installer correctement. Il consiste à rabattre le plant à 10-15cm du sol. Les arbres ne sont pas concernés par le recépage.

Cette opération est primordiale même si elle demande en général un petit effort au propriétaire qui n'ose pas couper les arbres qu'il a vu se développer.

